

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 24

Pouvoirs : 5

Votants : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le onze septembre deux mille vingt-cinq, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation :

PRÉSENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) BOULET Janine (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) suppléé par BOULET Janine (CCVAI)

POUVOIRS :

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par BRUSQ Frédéric (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) représenté par PERROTON Sébastien (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Marché de travaux de la salle de sports de Saint-Germain Laval - Attribution du lot 14 "carrelages"

Date de transmission de l'acte: 12/09/2025

Date de reception de l'AR: 12/09/2025

042-244200614-DE2025_1109_03-DE

A G E D I

Vu la consultation initiale lancée le 2 mai 2025 relative à l'attribution des lots de travaux,

Vu que le lot n°14 « Carrelage » n'a pu être attribué à l'issue de cette première consultation, faute de proposition reçue,

Vu la relance effectuée pour ce même lot,

Vu les quatre offres reçues dans le cadre de cette relance,

Vu l'analyse comparative des offres réalisée conformément aux critères définis dans le règlement de consultation,

Considérant que l'offre de l'entreprise MOUSSE GAVA a été jugée la plus avantageuse économiquement,

Conformément aux dispositions du Code de la commande publique,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

ARTICLE 1 : DECIDE d'attribuer le lot n°14 « Carrelage » à l'entreprise MOUSSE GAVA pour un montant de 32 516,00 € HT.

ARTICLE 2 : AUTORISE Le Président à notifier le marché

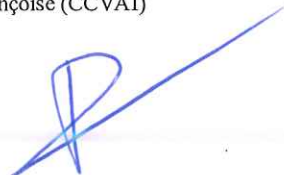
ARTICLE 3 : AUTORISE Le Président à signer les pièces du marché

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 11/09/2025

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 12/09/25
et de la publication le : 12/09/25*
Le Président,



Date de transmission de l'acte: 12/09/2025
Date de réception de l'AR: 12/09/2025
042-244200614-DE2025_1109_03-DE
A G E D I